Les feuilles de **Monplaisir**

Lettre d'information du projet

LES TRAVAUX DU PARC URBAIN SONT LANCÉS !

À découvrir…

Le point sur
-
Les travaux du parc urbain

Le saviez-vous ?
-
Un partenariat avec le Géoparc Beaujolais

L'interview
-
L'habitat participatif

Retours sur
-
l'inauguration de la résidence Symbiose

À venir sur l'Écoquartier
-
Plantation du premier arbre du parc Simone Veil

05
AUTOMNE 2022
Écoquartier Monplaisir Villefranche

Juillet 2022

→ Arrivée des habitants de la résidence seniors Monique Andréa (63 logements – OPAC du Rhône).

Automne 2022

→ Ouverture d'un nouveau restaurant au sein du pôle de loisirs.

Fin 2022 - début 2023

→ Installation de la Maison du Rhône et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans l'immeuble de bureaux situé le long de la rue Monplaisir.

Début 2023

→ Démarrage des travaux de la résidence Inspire (Bati Lyon avec A TRAITS Architectes), qui proposera 27 appartements à la vente, du T2 au T5.

VILLEFRANCHE sur Saône CAPITALE DU BEAUJOLAIS

LE PROJET MONPLAISIR AVANCE !

Top départ pour l'aménagement du parc urbain Simone Veil

Samedi 9 avril 2022, une centaine de Caladoises et de Caladois participaient à la déambulation urbaine organisée par la Ville de Villefranche-sur-Saône et le Groupe SERL au sein de l'Ecoquartier Monplaisir, marquant notamment le lancement des travaux du parc urbain Simone Veil.

D'une superficie d'environ 8 000 m², au cœur du quartier, ce parc constituera un nouveau lieu de respiration et de rencontres pour les Caladoises et les Caladois. Plus de 200 arbres et 1 000 arbustes, mixant différentes variétés et essences, y seront plantés. Un an de travaux sera nécessaire pour l'aménagement du parc. Il devrait ouvrir ses portes à l'été 2023 !

• Des usages multiples, adaptés à tous !
Se promener, se détendre, faire du sport, s'amuser, se retrouver… le parc offrira une multitude de possibilités ! Imaginé par Equinoxe-Paysages, il a été conçu comme un espace inclusif et accessible à tous (jeux adaptés, traitement des allées en pente douce…).

Différentes ambiances rythmeront le parcours des promeneurs au sein du parc.

Plus qu'un simple lieu de passage, il proposera à la fois des jeux pour les enfants de différents âges, un espace avec des agrès de musculation, des bancs pour se reposer, une grande clairière propice aux jeux de ballon et pique-niques… mais aussi des lieux de rencontres favorisant le vivre-ensemble (jardin partagé, placette et kiosque accueillant des manifestations…).

• Un jardin partagé à faire vivre !
Un jardin partagé sera aménagé au nord du parc Simone Veil, avec un composteur collectif à disposition. Pour en profiter, renseignez-vous auprès de la Ville de Villefranche-sur-Saône.

Les travaux d'aménagement du parc urbain sous l'objectif de la caméra timelapse - juillet 2022.

Un timelapse pour revivre la transformation !

Fin mai, un boitier timelapse a été installé sur site pour prendre des photographies du chantier, selon un cadrage fixe et à intervalles réguliers. Elles seront ensuite utilisées pour réaliser un film retraçant, en quelques minutes, un an de travaux et la naissance du parc urbain Simone Veil.

Découvrez le film réalisé sur la période mai – juin 2022 !

> Flashez le QR Code

> Ou rendez-vous ici :
https://vimeo.com/groupeserl

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Beaujolais est labellisé *"Géoparc Mondial Unesco"* depuis 2018.

Connu dans le monde entier pour ses vins, le territoire a hérité d'une des géologies les plus riches et complexes de France. Dans le cadre de l'aménagement du parc Simone Veil, différents blocs de roches et des panneaux informatifs seront installés pour présenter toute la richesse géologique du territoire.

La construction d'une cadole, ancienne cabane en pierre sèche typique des vignobles du Beaujolais, est également en projet.

En savoir plus :
www.geopark-beaujolais.com

ILS FONT L'ÉCOQUARTIER

Emilie Guet

Marie Gouttenoire

Deux résidences en habitat participatif vont voir le jour au sein de l'Écoquartier, comptant chacune une quinzaine de logements. Pour accompagner ces projets, la Ville de Villefranche-sur-Saône a fait appel à des structures professionnelles spécialisées. **Entretien avec Marie Gouttenoire (MG), co-fondatrice de Chez moi demain et Emilie Guet (EG), animatrice d'Habitat & Partage.**

L'HABITAT PARTICIPATIF, EN QUOI CA CONSISTE ?

MG C'est choisir d'habiter autrement avec ses voisins, dans un esprit de partage et de solidarité. Mêlant espaces privatifs et communs, l'habitat participatif permet d'avoir son chez soi tout en favorisant le lien social et la convivialité.

EG C'est aussi replacer les habitants au cœur de la conception de leur lieu de vie. Ce sont eux qui définissent le programme, le budget et le calendrier de l'opération ainsi que le fonctionnement de leur résidence. Et c'est ensemble qu'ils choisissent les espaces et services à mutualiser.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES HABITANTS ?

EG Au lancement de la démarche, nous avons expliqué le concept d'habitat participatif et recueilli les attentes des personnes intéressées. C'est ce qui a permis, au fil des rencontres, de faire émerger des envies communes puis un collectif d'habitants ! Nous avons ensuite présenté nos projets respectifs, ce qu'ils ont en commun et surtout ce qui les différencient, notamment au niveau des modèles de gestion : la copropriété participative avec Chez Moi Demain (lot L) et la coopérative avec Habitat & Partage (lot K). Nos projets n'en sont pas non plus au même stade. Avec notre groupe, nous allons désormais travailler sur les principes architecturaux et le pré-programme de la résidence.

MG De notre côté, l'architecte de la résidence est déjà connu puisque celle-ci s'inscrit dans un programme plus global porté par Rhône Saône Habitat. Le calendrier aussi puisque nous déposerons le permis de construire en mars 2023. D'ici là, nous accompagnons le groupe en co-conception à chaque étape du projet, que ce soit au niveau technique (construction, montage juridique et financier…) ou sur le plan du vivre ensemble : définition des espaces et services mutualisés, des règles de gouvernance…

QU'EST-CE QUE CELA VA APPORTER A L'ECOQUARTIER ?

MG Les espaces et services mutualisés profiteront aux habitants de ces résidences mais pas seulement ! Ils pourront aussi s'ouvrir aux habitants de l'Écoquartier et de la Ville. C'est notamment le cas d'une grande salle intégrée au lot L, en plus des espaces communs propres à l'habitat participatif, et dont les futurs usages sont à imaginer ! Nous travaillons d'ailleurs dès aujourd'hui à tisser des liens avec les structures du territoire pour élargir le champ des possibles : services municipaux, associations, Repair Café…

EG C'est aussi la garantie d'avoir un groupe d'habitants impliqués durablement dans la vie de leur résidence et dans l'animation du quartier ! Cette dynamique d'intelligence collective et de partage pourra infuser progressivement et inclure tous ceux qui le souhaitent, au bénéfice de l'Écoquartier et de ses habitants !

VU CÔTÉ… HABITAT PARTICIPATIF

- **3 piliers**
  - → Impliquer les habitants
  - → Mutualiser des espaces et services
  - → Favoriser le vivre ensemble
- **2 projets en cours**
- **24 à 30 logements prévus**

Si vous souhaitez rejoindre le projet, c'est encore possible !
Informations et renseignements :

Habitat & Partage :
emilieguet@habitatetpartage.fr
06.67.21.41.48

Chez moi demain :
marie@chezmoidemain.com
06.50.82.90.30

Benoit Froment, Adjoint au Maire de Villefranche-sur-Saône, à l'occasion de la réunion de lancement le 7 mai.

ÇA BOUGE À MONPLAISIR !

Inauguration de la résidence Symbiose

Rue Claude Vignard, juste à coté de l'annexe de l'école Jean Macé, la résidence a été inaugurée le 13 juin, en présence des locataires récemment installés. Imaginée par le cabinet Playtime Architecture pour le compte d'Alliade Habitat, elle compte **30 logements sociaux**, du T2 au T4, répartis dans deux bâtiments collectifs. Raccordés au **chauffage urbain** et équipés d'un local à vélo et de **panneaux photovoltaïques**, elle s'inscrit pleinement dans les ambitions de l'Ecoquartier Monplaisir en matière de **développement durable**.

Habitat participatif : la dynamique est lancée !

Une première réunion a eu lieu le samedi 7 mai en présence des représentants de Rhône Saône Habitat, d'Habitat & Partage et de Chez moi demain qui portent les projets d'habitat participatif au sein de l'Écoquartier Monplaisir. Cette première rencontre a réuni **70 participants** et a été suivie de **3 ateliers** jusque fin juin. De nouvelles rencontres sont prévues cet automne. Il n'est pas trop tard pour rejoindre la démarche !

Renseignez-vous auprès des porteurs de projets pour en savoir plus (contacts en page 3).

Parc urbain : visite de chantier pour l'équipe-projet et les élus !

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Ville a organisé une visite de chantier du parc. Merci aux courageux et courageuses d'avoir fait fi de la météo lors de cette matinée pluvieuse.

A venir sur l'Écoquartier

Jeudi 10 novembre :

Plantation du premier arbre du parc Simone Veil.

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROJET

Retrouvez dans l'écoquartier des panneaux d'information et une signalétique sur le projet.

www.villefranche.net
www.serl.fr

Les feuilles de Monplaisir n° 5 - Lettre d'information du projet. Parution octobre 2022. **Direction de la publication :** Groupe SERL et Ville de Villefranche-sur-Saône. **Photos :** © Groupe SERL © Xavier Chabert © Ecolapse, © INEA Studio, © Equinoxe Paysage, © Le Progrès, © Chez Moi Demain et © Ville de Villefranche-sur-Saône. **Rédaction, conception et mise en page :** In Medias Res. **Tirages :** 3 500 exemplaires.

Écoquartier Monplaisir Villefranche

L'Écoquartier Monplaisir est un projet piloté par la ville de Villefranche-sur-Saône et mis en œuvre par le Groupe SERL.